

général du pays. Grindel, de Dorpat, a donné le café, tantôt en infusion, tantôt en poudre, à quatre-vingts malades atteints de fièvres intermittentes et n'a eu que huit succès. On peut expliquer ce résultat par le ralentissement du cœur que produit la caféine à haute dose, d'après les travaux précédemment signalés, et surtout d'après les recherches de Leven. Cet effet est moins notable que celui que détermine le sulfate de quinine, mais il est réel. On peut expliquer également les effets du café dans la fièvre par l'abaissement de la température animale, lequel est le corollaire de son action sur la nutrition. Le jus de citron agit dans le même sens.

Céphalalgies. — Une expérience vulgaire, dit Trousseau, a consacré l'usage du café dans les céphalalgies, surtout dans celles qui surviennent après le repas ou chez les personnes nerveuses. Cette expérience date de longtemps déjà. En effet, Dufour donnait le café, à l'instar des Chinois, non-seulement dans la phthisie et dans la fièvre, mais dans la migraine. Le célèbre Linné se guérit, par le café, d'une céphalalgie opiniâtre; Buchez, Percival, Pope et Baglivi, se délivrèrent aussi, par ce moyen, d'hémicrânes dont ils étaient tourmentés.

Van den Corput, puis Hannon (1), ont employé la caféine contre ce même état morbide. Ce dernier prescrivait le médicament à de fortes doses, 50 centigrammes à 2 grammes. Eulenburg (2) obtint également des succès. Enfin Eustratiadès a rapporté des observations dans lesquelles le café pris en infusion à forte dose réussit toujours de la manière la plus complète.

Pour expliquer les effets du café dans la migraine, il faudrait posséder sur cet état morbide des notions que nous n'avons pas. Remarquons cependant que cet agent, qui réussit assez bien dans les fièvres intermittentes, rend également des services dans une affection où le sulfate de quinine est souvent utile.

Phthisie. — Dufour prescrivait le café en boisson dans la phthisie. Si l'on se rappelle que l'alcool a paru avantageux dans cette maladie, et que le café est comme cet agent un médicament d'épargne, ce que j'ai dit de l'alcool à ce sujet s'applique au café.

Goutte. — Le café diminuant les oxydations, il semblerait, d'après certaines idées trop souvent admises, qu'il devrait augmenter la proportion de l'acide urique. Il n'en est rien; le café diminue non-seule-

(1) *Presse médicale belge*, juin 1850.

(2) *Allgemeine medicinische Zeitung*, 1854.

ment l'urée, mais l'acide urique. D'ailleurs la diminution et l'augmentation simultanées de ces deux principes, admises par Neubauer et Vogel, ont été constatées maintes fois par moi dans plus de quinze cents dosages d'urée que j'ai eu occasion de faire. Je rappellerai d'ailleurs ce que j'ai dit quelque part de l'alcool au sujet de la goutte. Les buveurs ne sont pas atteints de la goutte, s'ils ne font pas bonne chère; sans cela rien ne serait plus commun que cette maladie. Quoi qu'il en soit, le café est en général salubre aux gouteux, s'ils ne prennent pas d'aliments en excès. Ainsi que la gravelle, la goutte est inconnue en Turquie, aux Antilles et dans les colonies, où l'on prend du café à toutes les heures du jour.

Pour prouver l'innocuité du café dans la diathèse urique, Roques a cité l'observation suivante (1). On avait défendu, à un vieux colonel atteint de gravelle, l'usage du café auquel on avait substitué l'eau d'orge, l'eau de graine de lin et un régime sévère. La maladie s'aggrava et les forces s'affaiblirent. On permit alors l'usage du café et un régime meilleur; les forces se rétablirent et la gravelle disparut sans retour.

Empoisonnement par l'opium. — Willis opposait le café aux narcotiques, ce que font les Orientaux pour neutraliser les effets de l'opium. Orfila conclut, de huit expériences faites sur des chiens avec l'infusion du café, que cette boisson diminuait rapidement les accidents de l'empoisonnement par l'opium et pouvait même les faire cesser complètement. A notre époque, Bouchardat est l'un de ceux qui ont le plus insisté sur l'emploi du café dans l'empoisonnement par les opiacés. Les résultats obtenus ont été réellement surprenants. Dans un cas, 70 centigrammes de morphine avaient été avalés en une seule fois et les vomissements n'avaient pu être produits par 20 centigrammes de tartre stibié; le malade était dans le coma. On lui fit prendre une forte infusion de café avec le marc (320 grammes de café en douze heures); il sortit bientôt de sa torpeur et guérit (2).

Les effets curatifs que l'on obtient dans ces circonstances sont multiples. D'abord le café empêche le malade de tomber dans le coma; en second lieu, il produit une diurèse due, non au café lui-même, mais à la grande quantité d'eau qui sert de véhicule aux principes qu'il contient, diurèse qui détermine l'élimination rapide des alcaloïdes de l'opium. Enfin le tannin du café, formant avec ces alcaloïdes des composés insolubles ou très-peu solubles, peut en neutraliser les effets;

(1) *Bull. gén. de thérap.*, 1835, t. VIII, p. 289

(2) *Bull. gén. de thérap.*, 1847, t. XXXII, p. 59.

toutefois, cette action neutralisante ne peut se produire que dans le tube digestif, lorsque l'opium n'a pas encore été absorbé en totalité.

Hernie étranglée. — L'emploi des solanées vireuses dans la hernie étranglée sera indiqué en temps et lieu. Je rappellerai, pour le moment, les bons effets qu'on a pu retirer de l'emploi du café dans cet état grave.

Un homme de trente-huit ans, d'un tempérament nerveux, portait depuis treize ans deux hernies inguinales qu'il maintenait à l'aide d'un bandage double. Après des fatigues excessives, et à la suite d'un accès de colère, sa hernie du côté droit s'était étranglée par une éraillure au-devant du ligament de Gimbernat, et n'avait pu être réduite ni par la glace ni par le taxis. On lui fit prendre, de quart d'heure en quart d'heure, une tasse d'infusion de 20 grammes de café. A la première tasse il y eut quelques gargouillements, et à la neuvième la hernie rentra (1). — Une hernie inguinale était étranglée depuis trois jours. Les symptômes les plus graves s'étaient manifestés. Le docteur Mayer prescrivit une infusion de 250 grammes de café pour douze tasses. Lorsque le malade eut pris la sixième tasse, de quart d'heure en quart d'heure, la hernie se réduisit spontanément (2).

Méplain, dans sa thèse inaugurale (3), a traité particulièrement de cette question. Depuis, ce même médecin a publié un nouveau fait d'étranglement herniaire guéri par le café (4). Mais il est bon d'ajouter que, dans ce fait nouveau, on pratiqua des onctions avec l'extrait de belladone sur la région du trajet inguinal. Le malade était dans le décubitus dorsal, les cuisses fléchies sur l'abdomen. Dès la première heure, après l'ingestion de deux à trois tasses de café qui devaient être prises de demi-heure en demi-heure, il se produisit des borborismes considérables, peu douloureux, et, au bout de deux heures et demie, la hernie, dont la réduction par le taxis avait été auparavant impossible, rentra avec un bruit violent de gargouillement, sans que la moindre tentative de taxis eût été renouvelée.

La réduction des hernies étranglées après l'ingestion du café est due, suivant Leven, aux contractions intestinales qui s'éveillent sous l'influence de la caféine prise à haute dose.

Tels sont les principaux usages du café. On pourrait signaler encore

(1) *Bull. gén. de therap.*, 1857, t. LII, p. 518.

(2) *Bull. gén. de therap.*, 1858, t. LIX.

(3) *Étude physiologique et thérapeutique du café*. Thèse de Paris, 1860.

(4) *Bull. gén. de therap.*, 1873, t. LXXXIV, p. 501.

l'emploi de cette substance dans divers états morbides, tels que la fièvre typhoïde, l'asthme, la coqueluche, etc. Martin Solon (1) l'a prescrit avec avantage dans la fièvre typhoïde, surtout lorsqu'il y avait prostration, céphalalgie, somnolence et stupeur; le médicament diminuait ces symptômes et devenait un moyen d'épargne en ralentissant le mouvement de désassimilation. Prosper Alpin avait employé le café dans l'asthme, et Trousseau a cité plusieurs observations de guérison de cette affection par le café en infusion concentrée. Hyde Salter et G. Sée l'ont prescrit dans cette même maladie. Les effets de cet agent pourraient peut-être recevoir ici la même explication que celle que je donnerai au sujet de l'emploi de l'arsenic dans cette affection. Peut-être agit-il aussi, comme le bromure de potassium, en diminuant les actions réflexes. Cette diminution du pouvoir réflexe est d'ailleurs admise par Hyde Salter.

II. — THÉ ORDINAIRE.

Le thé (*Thea sinensis*), de la famille des *ternstroemiacées*, est un arbrisseau originaire de la Chine et du Japon, qui a été transporté en Europe en 1666, et que l'on cultive aujourd'hui dans diverses régions de l'équateur, notamment au Brésil. Les feuilles de cet arbrisseau nous donnent le thé vulgaire dont la consommation en Europe est aujourd'hui de plus de dix millions de kilogrammes. La récolte s'en fait, en général, trois fois par année : en avril, juin et juillet. Ce sont les premières feuilles qui sont les plus estimées. Pour les dessécher, on les met dans des chaudières, ou bien on les étend sur des plaques chaudes où elles s'enroulent spontanément; d'autres fois l'enroulement se fait à la main.

On trouve dans le commerce plusieurs variétés de thés qui diffèrent surtout par la couleur, l'enroulement et les dimensions des feuilles. Ainsi on les divise en thés verts et en thés noirs. Parmi les premiers, on distingue le thé *hyson* ou *hyswen*, formé de feuilles roulées suivant leur longueur qui est de deux pouces, et dont plusieurs sont brisées; le thé *shulang*, qui ne diffère du précédent que par son odeur plus suave qui lui a été communiquée par son contact avec les fleurs d'*Olea flagrans*; le thé *perlé*, dont les feuilles ont des dimensions moindres que les précédentes; enfin le thé *poudre à canon*, qui est globuleux, parce que les feuilles ont été coupées avant l'enroulement. Les thés verts sont, dit-on, colorés artificiellement avant leur exportation.

Les thés noirs se distinguent immédiatement à leur couleur foncée. Ils ont été desséchés moins rapidement que les thés verts, et ils sont,

(1) *Bull. gén. de therap.*, 1833, t. III, p. 289.

en général, roulés suivant leur longueur. On distingue, parmi eux, le *pékao à pointes blanches*, que l'on reconnaît à son aspect duveté, et le thé *souchon* provenant des feuilles plus âgées, non couvertes de duvet. C'est le thé *pékao* que l'on choisit pour les usages médicaux.

Composition. — De même que le café, le thé renferme, outre les principes immédiats qu'on retrouve ordinairement dans les végétaux, un alcaloïde découvert, en 1827, par Oudry qui lui donna le nom de *théine*. Mais la théine fut plus tard reconnue identique avec la caféine. Le thé contient du tannin qui lui donne sa saveur astringente. Il renferme une huile essentielle qui est beaucoup plus abondante que dans le café vert, et une résine qui possède une odeur de thé très-agréable; il renferme également des matières azotées, assimilables, par exemple de la caséine végétale.

Effets physiologiques. — Pour étudier l'action du thé sur la nutrition, j'ai entrepris sur moi-même, au mois d'avril 1870, une expérience semblable à celle que j'ai rapportée dans l'étude du café vert (page 155)(1). Cette expérience a été divisée en trois périodes pendant lesquelles j'ai suivi un régime identique, si ce n'est que, pendant la deuxième période, j'ai pris, trois fois par jour, le matin, à midi et le soir, une infusion de 5 grammes de thé hyson. Les résultats de cette expérience ont été les suivants :

	Moyennes journalières des urines.	Moyennes de l'urée.	Pouls.
1 ^{re} période, sans thé.	1126 gr.	24 ^{gr} ,98	74
2 ^e — sous l'influence de 15 grammes de thé par jour.	1145	23 ^{gr} ,64	64
3 ^e période, sans thé.	1046	25 ^{gr} ,00	63

On voit que : 1^o le thé a diminué l'urée, mais moins que le café vert pris à dose égale, bien que j'eusse même parfois mangé les feuilles afin d'être sûr d'avoir ingéré tout principe actif; 2^o qu'il est aussi peu diurétique que le café vert; 3^o qu'il diminue le pouls et la température. On voit donc que les propriétés du thé sont analogues à celles du café; mais on remarque également qu'elles sont bien différentes de celles que lui attribue une science légère d'après laquelle cette substance activerait *considérablement* l'excrétion urinaire et la circulation. Les effets diurétiques observés après l'ingestion d'une infusion de thé sont dus à l'eau qui lui sert de véhicule et un peu à l'essence que cette infusion contient en faible quantité. Je ne nierai point que cette sub-

(1) *Comptes rendus de la Société de biologie*, 1870, p. 77.

stance ne produise, au début, une certaine accélération du pouls, mais je répéterai ce que j'ai dit déjà au sujet du café, savoir que cet effet se manifeste également après l'ingestion de toute boisson chaude. Mais on attribue avec raison au thé la propriété d'exciter légèrement le système nerveux et d'activer la diaphorèse. Les premières sont dues peut-être moins à la caféine qu'à l'huile essentielle contenue dans le thé, et les secondes, à cette même huile essentielle ainsi qu'à l'eau chaude et abondante qui a servi à préparer l'infusion.

Usages thérapeutiques. — Les usages du thé pourraient être les mêmes que ceux du café; mais on emploie spécialement cette substance pour produire la diaphorèse et combattre les indigestions. Toutefois, les buveurs de thé finissent par mal digérer.

L'infusion se prépare avec 5 à 10 grammes de feuilles pour un demi-litre d'eau. On obtient un alcoolat de thé en distillant huit parties d'alcool sur une partie de thé *pékao*. Cet alcoolat peut être employé comme diurétique; mais, je le répète, les effets obtenus alors sur l'excrétion urinaire doivent être moins attribués à la caféine qui existe dans le thé qu'à l'essence que renferment les feuilles de cette plante et surtout à l'alcool qui est éminemment diurétique. En ajoutant du sirop de sucre à cet alcoolat on prépare une *liqueur de thé* très-agréable.

III. — THÉ DU PARAGUAY.

Le *thé du Paraguay*, ou *des Jésuites* est représenté par les feuilles de l'*Ilex Paraguayensis*, *I. mate*, de la famille des *ilicinées* ou *aquifoliacées*. On s'en sert dans toute l'Amérique méridionale, à l'instar du thé ordinaire. Ses feuilles oblongues, cunéiformes, contiennent de la caféine, du tannin et une huile essentielle. On voit que cette composition les rapproche des feuilles du thé de Chine et du café, et implique une analogie entre les effets physiologiques de ces substances.

J'en dirai autant du *houx des Apalaches* (*I. vomitoria*), arbrisseau de la Caroline et de la Floride, dont les feuilles (*thé des Apalaches*) sont employées en infusions. A doses faibles, elles produisent l'excitation qui a été déjà reconnue au café et au thé et qui doit être attribuée, sans doute, à une ou à plusieurs huiles essentielles. A doses fortes, elles font vomir et produisent une certaine ivresse analogue à celle du hachisch ou chanvre indien.

IV. — PAULLINIA.

Le genre *Paullinia*, de la famille des *sapindacées*, est représenté par plusieurs espèces, dont la principale est le *Paullinia sorbilis* qui

croît sur les bords de l'Amazone. Le fruit de cet arbuste, qui mûrit en octobre et en novembre, contient des graines que l'on broie et pétrit en pains, en petits cylindres ou en cônes, qui sont versés dans le commerce brésilien sous le nom de *paullinia*. Cette substance ressemble assez au chocolat; mais la saveur en est légèrement amère et astringente. En effet, le *paullinia* renferme, comme le café vert, un tannin qu'on reconnaît à la propriété qu'il possède de produire dans les sels de fer une coloration verte. Le *paullinia* renferme également de la caféine.

Effets physiologiques. — Ces effets sont de deux ordres. D'abord, à cause du tannin qu'il contient, le *paullinia* a pu être classé parmi les substances réputées astringentes; en second lieu, par la caféine qu'il renferme, il agit comme le café et le thé.

Usages thérapeutiques. — Les propriétés astringentes du *paullinia* sont utilisées, dit-on, au Brésil, avec un succès remarquable, contre les diarrhées et dysenteries. On s'en sert avec avantage contre des flux divers, tels que les blennorrhagies, les blennorrhées, les hémorrhagies.

L'amertume de cette même substance la fait employer dans les cas de dyspepsie. Mais, c'est surtout contre les migraines que le *paullinia* semble agir d'une manière efficace. Son action est analogue à celle de la caféine que nous avons déjà vue être employée dans le même but; elle paraît même lui être supérieure.

Doses. — Le *paullinia* s'administre en poudre à la dose de 1 à 2 gr. par jour, dans les diarrhées et les dysenteries. Pour éloigner et faire disparaître les accès de migraine dont souffrent fréquemment certaines personnes, on conseille de prendre chaque jour, une demi-heure avant le premier repas, une pilule de 10 centigrammes d'extrait de *paullinia*. Si l'on est surpris par un violent accès, on peut le faire cesser en prenant immédiatement 50 centigrammes à 1 gramme de poudre de cette graine délayée dans de l'eau sucrée. Macdovval (1) a réussi complètement en administrant le *paullinia* à cette dernière dose.

V. — CACAO.

Le cacao est la graine du cacaoyer (*Theobroma cacao*), de la famille des buttnériacées. Après avoir retiré les semences du fruit, on les enfouit quelque temps dans la terre, ou bien on les fait sécher, et on les livre immédiatement dans le commerce. C'est pourquoi on distingue les *cacaos terrés* et les *cacaos non terrés*. Les premiers, dont le principal est le cacao *caraque*, ont perdu, par le terrage, une partie de leur

(1) *The Practitioner*, sept. 1873.

àcreté, ce qui les rend plus doux que les cacaos non terrés ou *cacaos des Iles*, dont les principaux sont ceux de Maragnan, du Para et de la Martinique. — Cette substance forme la partie essentielle du chocolat.

Composition. — La graine de cacao, dépouillée de son épisperme, présente, d'après Payen, la composition suivante :

Beurre de cacao.....	52
Albuminé ou matière azotée.....	20
Théobromine.....	2
Amidon.....	10
Cellulose.....	2
Substances minérales.....	4
Eau.....	10
Matière colorante, essence aromatique.....	traces.

Action physiologique. — Le cacao renferme plusieurs principes éminemment alimentaires. Cette substance pourrait donc être classée parmi les agents qui réparent les pertes dues à la désassimilation; aussi en sera-t-il question de nouveau lorsque je traiterai des corps gras et des agents qui ont été rangés dans la classe des réparateurs. Mais on remarque aussi que cette graine renferme un alcaloïde qui en forme une partie notable, un cinquantième de son poids, et c'est à cause de cet alcaloïde que le cacao produit des effets analogues à ceux du café. Je ne puis citer aucune recherche directe sur la théobromine, mais j'ai la preuve indirecte de l'action modératrice exercée par ce principe sur la nutrition.

J'ai fait, pendant le siège de Paris, l'expérience suivante dont j'ai communiqué les résultats à l'Académie des sciences. J'ai pris deux chiens aussi semblables que possible; à l'un j'ai donné chaque jour 20 grammes de cacao, 10 grammes de sucre dans une infusion de 10 grammes de café; à l'autre 20 grammes de pain, 10 grammes de sucre et 10 grammes de beurre, quantité correspondant approximativement à la quantité de beurre de cacao contenu dans les 20 grammes de cette substance. Ces animaux n'eurent pas d'autre nourriture; d'ailleurs, il était impossible à la fin de leur donner davantage. Or, au bout d'un mois, celui qui ne prenait pas de cacao était exténué; son amaigrissement était extrême et son poil était sec et hérissé. L'autre, au contraire, avait conservé ses allures habituelles; il avait maigri sans doute, mais il ne paraissait nullement souffrir, son poil était lisse; en un mot, il présentait simplement l'aspect d'un animal ayant faim, mais n'éprouvant aucune souffrance. Il se portait très-bien quand son compagnon mourut d'inanition. C'était le cacao qui avait dû modérer chez lui la désassimilation, et c'était surtout la théobromine, car la petite quantité de

café qu'il recevait devait être insuffisante pour expliquer cette action modératrice. Toutefois, pour que la question fût complètement résolue, il faudrait expérimenter avec la théobromine. Quand le premier animal eut succombé, je laissai sans nourriture son compagnon qui mourut bientôt à son tour, lorsqu'il fut privé de la substance qui avait ralenti la désassimilation.

Usages hygiéniques et thérapeutiques. — Les usages hygiéniques du cacao sont les mêmes que ceux du café; toutefois, à cause de la grande quantité de matière grasse qu'il contient, le rôle en est double. Par la théobromine, il est modérateur de la nutrition, par la matière grasse, il est nourrissant. Ce rôle réparateur serait plus considérable encore si le cacao contenait plus de matière azotée. C'est pourquoi Durand (de Toulouse) a proposé l'emploi d'un chocolat différent du chocolat ordinaire en ce que le cacao s'y trouve associé au gluten. Après un repas formé uniquement de chocolat ordinaire, on éprouve une sensation de vacuité qui ne se produit pas après l'usage du chocolat au gluten qui est si riche en azote. Cette aliment serait donc utile dans un grand nombre de maladies de l'appareil digestif, car, sans fatiguer cet appareil, il soutiendrait les forces et réparerait les pertes. Dans les maladies des poumons, les bronchites chroniques, la phthisie, affections dans lesquelles l'appétit disparaît, le chocolat au gluten remplirait, d'après Durand, la plus précieuse indication.

Je signalerai, dans l'étude des corps gras, les principaux usages du beurre de cacao.

Résumé sur les caféiques.

Le groupe des *caféiques* est représenté par le café, le thé de Chine, le thé du Paraguay, le paullinia, toutes substances qui renferment de la *caféine*. Il faut y ajouter le cacao, qui renferme de la *théobromine* dont l'action paraît être analogue à celle de la *caféine*.

Les caféiques ralentissent le mouvement de désassimilation. Ce résultat a été démontré par des expériences directes, dans lesquelles on a constaté une diminution notable de l'urée sous l'influence du café torréfié, du café vert et du thé. Or, comme la *caféine* diminue également ce principe, on peut la considérer comme la substance active et admettre que les autres caféiques agissent de la même manière que le café et le thé de Chine. En même temps que les caféiques modèrent la nutrition, ils abaissent la température et diminuent le pouls. Ce dernier effet avait été déjà signalé, mais il avait besoin d'être remis en lumière. Aussitôt après l'ingestion du café chaud, comme de tout autre liquide, il se produit une accélération du pouls; mais on ne l'observe pas après l'ingestion du café froid, et, dans ces deux cas, on constate, quelque temps après, un ralentissement de la circulation.

Ni le café ni la *caféine* ne sont des diurétiques véritables. Ces substances provoquent plus immédiatement le besoin d'uriner en agissant sur les fibres de la vessie, mais les quantités des urines recueillies pendant deux jours, l'un en prenant du café, et l'autre sans café, sont les mêmes.

Les effets excitants de cette substance doivent être attribués, non à la *caféine*, mais à la *caféone*, principe volatil, aromatique et antiseptique, qui se développe pendant la torréfaction du café vert.

L'étude physiologique du café nous rend compte des effets hygiéniques et de plusieurs effets thérapeutiques de cet agent. Du moment que cette substance modère les combustions, elle fait que l'individu, soumis à une alimentation insuffisante, peut conserver les attributs de la force et de la santé en prenant une infusion de café, comme l'ont prouvé l'observation des mineurs de Charleroy et l'expérience de Jomand. Nous consommons en général plus qu'il n'est nécessaire, et l'excès de chaleur disparaît en pure perte; le café agit alors comme les alcooliques qui rendent moins impérieux le besoin d'alimenter le foyer animal.

Les états morbides dans lesquels le café est utile sont assez nombreux. Nous citerons les *céphalalgies* vulgairement appelées *migraines*; l'*empoisonnement par l'opium*, où il empêche de tomber dans le coma; la *goutte*, puisque sous l'influence du café les urines, contenant moins d'acide urique, deviennent plus claires et plus limpides. Toutefois, cette substance ne sera utile que lorsqu'on ne fera pas une très-bonne chère et qu'on n'abusera pas des alcooliques; autrement le café serait plutôt nuisible. Les caféiques, de même que les alcooliques, sont avantageux dans la phthisie.

Les usages du thé pourraient être les mêmes que ceux du café, mais on emploie spécialement cette substance comme sudorifique et comme digestive.

Le paullinia, qui renferme également de la *caféine* et qui est astringent, est recommandé spécialement contre la migraine, les diarrhées, la dysenterie.

Le cacao, qui renferme une quantité notable de théobromine, et qui est riche en une matière grasse (beurre de cacao), exerce un rôle double. Par la théobromine, il est modérateur des combustions; par la matière grasse, il est nutritif.

III. — IODIQUES.

Le groupe des *iodiques* comprend l'iode et les médicaments dont les effets sont dus à ce métalloïde.

Historique. — L'usage des iodiques, ainsi définis, remonte à une époque impossible à préciser. D'après un code thérapeutique datant de l'an 1567 avant J.-C., les Chinois employaient contre la goutte des végétaux marins et des éponges; ils préparaient un *vin de plantes marines*, des pilules avec du miel et la poudre de ces mêmes plantes préalablement lavées. Arnaud de Villeneuve, au ^{xiii}e siècle, traitait le goître et les *écrouelles* par l'éponge brûlée qu'il donnait à l'intérieur. Mais, en 1811, Courtois découvrit l'iode et, peu de temps après, Coindet,